

Règlements de LA MAHORAISE

Description de l'événement :

LA MAHORAISE est une course pédestre unique entre la Plage du Faré à Dzaoudzi et l'aéroport de Pamandzi (2950m) qui se tiendra mercredi 30 mai 2018 à 10h00.

LA MAHORAISE est une course solidaire, son but est de promouvoir le développement du **sport féminin**.

Participant.es :

L'épreuve est ouverte aux élèves filles du CM2 à la Terminale, licenciées UNSS ou non licenciées, aux femmes et filles de la communauté éducative (enseignantes, surveillantes, personnels de direction, agents, personnels du VR...etc) ainsi qu'aux mamans d'élèves.

Catégories :

Toutes les catégories sont confondues dans une seule et unique course.

Classements :

LA MAHORAISE ne donnera lieu à aucun classement ni aucun chronométrage.

Dotations :

Il sera remis à chaque participante un tee-shirt et un dossard de l'événement qui devront obligatoirement être portés lors de la course.

Sécurité :

La sécurité sur le parcours sera assurée par plus de 50 enseignants d'EPS, 50 Jeunes Officiels UNSS et la police municipale

Assistance médicale :

La couverture médicale sera assurée par le Docteur Alex DEVIEUX, assisté par l'ADSS (Sécurité Civile) ainsi que par les Jeunes Secouristes UNSS au départ, sur le parcours et à l'arrivée.

Ravitaillements :

Au départ et à l'arrivée de la course, les participantes auront à disposition eau et collations.

Droits à l'image :

Les participantes, en s'engageant à cet événement, autorise expressément l'UNSS Mayotte à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles elles pourraient apparaître lors de la manifestation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou de communication.